

TITRE PROFESSIONNEL MEDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) ACCES AUX DROITS ET SERVICES Rentrée décembre 2024

RNCP 36241 Niveau 4
NSF 332t
Formacode 44035, 15099,
15034, 44056, 15006
Date d'effet de l'arrêté :
16/05/2022



Secteurs d'activité : l'intervention sociale, le logement social, l'habitat, les établissements scolaires, la santé, les transports, les territoires, les villes et les communes.

Évolution professionnelle : le médiateur peut devenir coordinateur d'équipes de médiation, formateur de médiateur, responsable de structure, travailler dans l'ingénierie de formation, passer un concours administratif de catégorie A, etc.

LE MÉTIER DE MÉDIATEUR SOCIAL

Dans le cadre déontologique de la médiation sociale, le médiateur social accès aux droits et services (MSADS) contribue à entretenir et faciliter les rapports sociaux physiques et virtuels. Il favorise l'inclusion des personnes par son activité de médiation destinée à tout public. Il participe à la veille sociale sur son territoire d'activité afin d'ajuster son intervention aux besoins de la population et de s'inscrire durablement dans un réseau partenarial.

Il assure des services de médiation sociale afin d'améliorer la communication entre des personnes ou entre des personnes et des structures.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer les compétences nécessaires à l'exercice de la profession de médiateur social grâce à une formation à l'apport de savoirs théoriques et pratiques, en alternant temps en centre de formation et immersion en entreprise, pour favoriser l'insertion professionnelle directe des participants :

- **Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire**
- **Assurer un service de médiation sociale**
- **Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale**

CONTENU DE LA FORMATION

<p>CCP1 Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire</p>	<p>Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité Identifier les acteurs en lien avec activité et s'insérer dans les réseaux existants Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité</p>
<p>CCP2 Assurer un service de médiation sociale</p>	<p>Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale Rétablir la communication entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches auprès d'une structure Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés Rendre compte de son activité Analyser sa pratique de médiateur social accès aux droits et services</p>
<p>CCP3 Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale</p>	<p>Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale</p>

Le titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Médiateur social accès aux droits et services Arrêté du 03/01/2017		Médiateur social accès aux droits et services Arrêté du 07/02/2022	
CCP	Contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire	CCP	Participer à une veille sociale et s'inscrire dans les réseaux professionnels d'un territoire
CCP	Assurer un service de médiation sociale	CCP	Assurer un service de médiation sociale
CCP	Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale	CCP	Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale

DATE ET DUREE DE FORMATION

La formation se déroule sur 6 mois, **du 16 décembre 2024 au 19 mai 2025**.

Durée totale : 686h du 16 décembre 2024 au 19 mai 2025 + 3h de certification

- 350 heures en centre de formation + 3h de certification
- 336 heures en stage

ORGANISATION

- 2 à 3 jours par semaine en centre de formation selon les mois (du lundi au mercredi)
- 2 à 3 jours par semaine en entreprise selon les mois (du mercredi au vendredi)

Un planning prévisionnel sera remis en amont de la formation pour permettre à chacun de s'organiser selon sa situation. Le planning définitif sera remis lors de l'entrée en formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation alterne différentes méthodes pédagogiques

- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours, continuité pédagogique assurée en cas de confinement
- Travaux de groupe, ateliers
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Formation professionnelle en stage, suivi assuré par un tuteur de stage
- Utilisation de moyens audio-visuels et outils numériques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Le centre de formation dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'un espace repas avec micro-onde
- D'une plateforme pédagogique dématérialisée ITSLEARNING.
- D'un Tableau numérique Interactif.

EVALUATION

- Evaluation en cours de formation (ECF) : évaluation des compétences pour chaque activité
- Bilan des périodes en entreprise

CERTIFICATION délivrée par le MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation telles que figurant au Référentiel d'évaluation du titre professionnel Formateur professionnel d'adultes : [lien sur le référentiel](#)
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

ACCÈS À LA FORMATION

PRE-REQUIS

- Savoir faire preuve d'écoute et d'adaptabilité
- Savoir prendre du recul face aux situations conflictuelles
- Maîtriser la communication écrite et orale en français
- Maîtriser les outils bureautiques de base et la navigation sur internet

MODALITES D'ACCES

- Information individuelle ou collective
- Tests de positionnement
- Tests d'évaluation des pré-requis : Compréhension de document- Bureautique
- Entretien individuel

DELAIS D'ACCES A LA FORMATION : inscriptions possibles du 1^{er} mars au 27 novembre

POURSUITE D'ETUDES

- Poursuite vers d'autres titres professionnels de niveau 5 (bac + 2). Exemples :
Titre professionnel Chargé d'accompagnement social et professionnel
Titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle.
Titre professionnel Formateur professionnel d'adultes
Titre professionnel Responsable de petite et moyenne structure
- Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur : accès au BTS.
Exemple : BTS en Economie Sociale et Familiale

COÛT DE LA FORMATION

TARIF

Cout total du parcours : 4 589 €, ce cout peut varier en fonction de votre situation et des financements possibles : CPF – France Travail - CSP - Transition Pro – Pro A- AGEFIPH - Alternance - Plan de développement des compétences

CONTACTS

Assistante administrative : Carole MORA – 04 74 35 98 27 (choix 2) ou carolemora@saintsoformation.org

Coordinatrice : Isabelle MARECHAL- isabellemarechal@saintsoformation.org

MODALITE et LIEU DE FORMATION

La formation se déroule **en présentiel** à Ambérieu en Bugey 01500– 48 rue Gustave Noblemaire

- Sortie d'autoroute A42 à 2 minutes
- Stationnement disponible